

Compte rendu de séance

Séance du 30 Avril 2021

L'an 2021 et le 30 Avril à 09 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie au salon d'honneur sous la présidence de VAGNE Daniel Maire.

Présents : M. VAGNE Daniel, Maire, Mmes : FLORIOT Anne-Marie, RAOULT Clarisse, RELION Marie-Chantal, MM : CHAMPAGNE Pierre, CONTAUX Jean-Benoît, DEROUSSENT Philippe, GANDON Gérard, HEITZ Laurent, MAIRE Jean-Marie, MAYOUD Stéphane

Absent(s) ayant donné procuration : Mme OBART-MICHELET Annick à Mme RAOULT Clarisse

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 12
- Présents : 11

A été nommé(e) secrétaire : FLORIOT Anne-Marie

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2021 - 2021-016
ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 - 2021-017
ADOPTION DES COMPTES DE GESTION 2020 - 2021-018
AFFECTATION DES RESULTATS - 2021-019
VOTE DES BUDGETS 2021 - 2021-020
FIXATION DES TAUX DES TAXES LOCALES - 2021-021
LOCATION TERRAIN DE LA GARE - 2021-022
TARIFS EAU 2022 - 2021-023
SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS - 2021-024
AUTORISATION TERRASSE LA GRENADE LAMARCHOISE - 2021-025

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de son poste de conseiller municipal de Mr JUPPONT Maximilien pour des raisons professionnelles et familiales.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour : demande d'autorisation de terrasse par la Grenade Lamarche.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet ajout à l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 31 MARS 2021

réf : 2021-016

Monsieur le Maire propose au vote l'approbation du procès-verbal du 31 mars 2021 et demande s'il y a des remarques.

Le procès-verbal de la séance du 31 mars 2021 est adopté.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 -réf : 2021-017

VU le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-33,

Le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution des budgets principaux et annexes de l'exercice 2020

AYANT ENTENDU, l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de la 1ère adjointe, Mme Anne-Marie FLORIOT conformément à l'article L121-13 du Code des Communes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ADOPTE, avec 11 voix pour le Compte Administratif de la forêt de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

BUDGET FORÊT		Dépenses	Recettes	Soldes
<u>FONCTIONNEMENT</u>	Résultat Propre à l'exercice	392 557.85 €	627 078.56 €	+ 234 520.71 €
	Résultat 2019 reportés		135 018.37 €	135 018.37 €
	RESULTAT	392 557.85 €	762 096.93 €	+ 369 539.08 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	Résultat Propres à l'exercice	54 298.45 €	117 129.03 €	+ 62 830.58 €
	Résultat 2019 reportés	22 459.03 €		22 459.03 €
	RESULTAT	3 757.48 €	117 129.03 €	+ 40 371.55 €
	Reste à réaliser reporter N+1	35 000.00 €	00 €	35 000.00 €
	RESULTAT après déduction des RAR			5 371.55 €
	RESULTAT Cumulé	504 315.33 €	879 225.96 €	+ 374 910.63 €

ADOPTE, avec 11 voix pour le Compte Administratif de l'eau de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

BUDGET EAU		Dépenses	Recettes	Soldes
<u>EXPLOITATION</u>	Résultat Propre à l'exercice	188 025.26 €	231 502.96 €	+ 43 477.70 €
	Résultat 2019 reportés			
	RESULTAT	188 025.26 €	231 502.96 €	+ 43 477.70 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	Résultat Propres à l'exercice	558 995.65 €	276259.15 €	- 282 736.50 €
	Résultat 2019 reportés		76 297.80 €	76 297.80 €
	RESULTAT	558 995.65 €	352556.95 €	- 206 438.70 €
	Reste à réaliser reporter N+1	50 000.00 €	55 175.00 €	5 175.00 €
	RESULTAT après déduction des RAR			- 201 263.70 €
	RESULTAT Cumulé	797 020.91 €	639 234.91 €	- 157 786.00 €

ADOPTE, avec 11 voix pour le Compte Administratif de l'aménagement de trésorerie de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

BUDGET AMENAGEMENT TRESORERIE		Dépenses	Recettes	Soldes
<u>FONCTIONNEMENT</u>	Résultat Propre à l'exercice	1 795.73 €	11 220.17 €	+ 9 424.44 €
	Résultat 2019 reportés		0 €	0 €
	RESULTAT	1 795.73 €	11 220.17 €	+ 9 424.44 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	Résultat Propres à l'exercice	00.00 €	28 419.60 €	+ 28 419.60 €
	Résultat 2019 reportés		63 000.00 €	+ 63 000.00 €
	RESULTAT	00.00€	91 419.60 €	+ 91 419.60 €
	RESULTAT CUMULE	1 795.73 €	102 639.77 €	+ 100 844.04 €

ADOPTE, avec 11 voix pour le Compte Administratif de la Chaufferie de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

BUDGET CHAUFFERIE		Dépenses	Recettes	Soldes
<u>EXPLOITATION</u>	Résultat Propre à l'exercice	250 630.24 €	301 768.73 €	+ 51 138.49 €
	Résultat 2019 reportés		19 192.81 €	19 192.81 €
	RESULTAT	250 630.24 €	320 961.54 €	+ 70 331.30 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	Résultat Propres à l'exercice	87 811.17	85 262.73 €	-2 548.44 €
	Résultat 2019 reportés	12 092.00 €		- 12 092.00 €
	RESULTAT	99 903.17 €	85 262.73 €	-14 640.44 €
	RESULTAT CUMULE	350 533.41 €	406 224.27 €	+ 55 690.86 €

ADOPTE, avec 11 voix pour le Compte Administratif de la Commune de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

BUDGET GENERAL		Dépenses	Recettes	Soldes
<u>FONCTIONNEMENT</u>	Résultat Propre à l'exercice	741 018.84 €	760 512.41 €	+ 19 493.57 €
	Résultat 2019 reportés		270 955.31 €	270 955.31 €
	RESULTAT	741 018.84 €	1 031 467.72 €	+ 290 448.88 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	Résultat Propres à l'exercice	325 802.90 €	288 206.71 €	- 37 596.19 €
	Résultat 2019 reportés		111 329.85 €	111 329.85 €
	RESULTAT	325 802.90 €	399 536.56 €	+ 73 733.66 €
	Reste à réaliser reporter N+1	184 963.00 €		- 184 963.00 €
	RESULTAT après déduction des RAR			- 111 229.34 €
	RESULTAT Cumulé	1 251 784.74 €	1 431 004.28 €	+ 179 219.54 €

ADOPTION DES COMPTES DE GESTION 2020 -réf : 2021-018

VU le Code des Communes et notamment ses articles L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R.241-33,

Monsieur le Maire précise que le Receveur en poste à DARNEY, comme la Loi lui en fait l'obligation, a transmis à la Commune ses comptes de gestion pour :

- le Budget Principal
- le Budget Forêt
- le Budget Annexe Eau et Assainissement
- le Budget Chaufferie Bois
- le Budget Aménagement de Trésorerie

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2020, ont été réalisées par le Receveur et que les comptes de gestion établis par ce dernier sont conformes aux Comptes Administratifs respectifs de chaque budget de la Commune.

CONSIDERANT, l'identité de valeur entre les écritures des Comptes Administratifs du Maire adoptés ce même jour et les comptes de Gestion du Receveur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 12 voix pour

DECLARE, que les Comptes de Gestion dressés par le Receveur pour l'exercice 2020, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

AFFECTATION DES RESULTATS -réf : 2021-019

Le Conseil municipal, en application de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14, M4, M49

Après avoir approuvé ce même jour les Comptes Administratifs 2020, il est procédé à l'affectation des résultats, comme suit :

• Résultat du Budget Forêt

Monsieur le Maire, présente les résultats, comme suit :

- un **excédent de Fonctionnement** d'un montant de **+ 369 539.08 €**
- Constate que la **section d'investissement** fait apparaître un **solde** d'exécution **positif** de **+ 5 371.55 €**
(*Reste à réaliser : 35 000 € (dépenses)*)
- **Affectation** en section de **fonctionnement** (ligne 002 en recettes) **369 539.08 €**
- **Affectation** en section d'**investissement** (ligne 001 en recettes) **5 371.55 €**

• Résultat du Budget Eau

Monsieur le Maire, présente les résultats, comme suit :

- un **excédent de Fonctionnement** d'un montant de **+ 43 477.70 €**
- Constate que la **section d'investissement** fait apparaître un **solde** d'exécution **négatif** de **- 206 438.70 €**
(*Reste à réaliser : 50 000 € (dépenses) - 55 175.00 € (recettes)*)
- **Affectation au 1068** en recette d'investissement **43 477.70 €**

• Résultat du Budget Aménagement de la Trésorerie

Monsieur le Maire, présente les résultats, comme suit :

- un **excédent de Fonctionnement** d'un montant de **+ 9 424.44 €**
- Constate que la **section d'investissement** fait apparaître un **solde** d'exécution **positif** de **+ 91 419.60 €**
- **Affectation** en section de **fonctionnement** (ligne 002 en recettes) **9 424.44 €**
- **Affectation** en section d'**investissement** (ligne 001 en recettes) **91 419.60 €**

• **Résultat du Budget Chaufferie**

Monsieur le Maire, présente les résultats, comme suit :

- un **excédent de Fonctionnement** d'un montant de + **70 331.40 €**
- Constate que la **section d'investissement** fait apparaître un **solde d'exécution négatif** de **- 14 640.44 €**
- **Affectation** en section de **fonctionnement** (ligne 002 en recettes) **55 690.86 €**
- **Affectation au 1068** en recette d'investissement **14 640.44 €**

• **Résultat du Budget Principal**

Monsieur le Maire, présente les résultats, comme suit :

- un **excédent de Fonctionnement** d'un montant de + **290 448.88 €**
- Constate que la **section d'investissement** fait apparaître un **solde d'exécution positif** de **+ 73 733.66 €**
(*Reste à réaliser : 184 963.00 € (dépenses)*)
- **Affectation** en section de **fonctionnement** (ligne 002 en recettes) **179 219.54 €**
- **Affectation au 1068** en recette d'investissement **111 229.34 €**
- **Affectation** en section d'**investissement** (ligne 001 en recettes) **73 733.66 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

D'AFFECTER, les résultats comme indiqués ci-dessus.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

VOTE DES BUDGETS 2021 -réf : 2021-020

Monsieur le Maire expose à l'assemblée son projet de budgets pour l'exercice 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

VOTE à l'unanimité les budgets primitifs de l'exercice 2021, arrêtés comme suit :

BUDGET FÔRET :

BUDGET	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	788 039.08 €	788 039.08 €
INVESTISSEMENT	135 000.00 €	135 000.00 €

BUDGET SERVICE DES EAUX :

BUDGET	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	326 736.07 €	326 736.07 €
INVESTISSEMENT	409 403.05 €	409 403.05 €

BUDGET AMENAGEMENT TRESORERIE :

BUDGET	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	19 424.44 €	19 424.44 €
INVESTISSEMENT	92 069.60 €	92 069.60 €

BUDGET CHAUFFERIE BOIS :

BUDGET	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	310 855.94 €	310 855.94 €
INVESTISSEMENT	108 836.52 €	108 836.52 €

BUDGET COMMUNE :

BUDGET	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	943 240.54 €	943 240.54 €
INVESTISSEMENT	400 684.54 €	400 684.54 €

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

FIXATION DES TAUX DES TAXES LOCALES -réf : 2021-021

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la notification des taux d'imposition locale.

Il informe les membres du Conseil que l'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 a prévu la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales.

À partir de 2021, les communes percevront, en compensation de leur perte de recette de TH, le produit de la TFPB perçu en 2020 par le département sur leur territoire.

Chaque commune se verra donc transférer le taux départemental de TFPB (25,65%), qui viendra s'ajouter au taux communal.

Ainsi, en 2021 le taux de référence de TFPB de votre commune doit correspondre à la somme du taux communal que vous fixez et du taux départemental de 25,65 %.

Après avoir examiné l'état de notification des taux d'imposition locale pour 2021, Et après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité,

FIXE les taux – sans les modifier - comme suit :

Taxes foncière (bâti) 2021 : 34.77 % (dont 9.12 % communale et 25.65 % départementale)

Taxes foncière (non bâti) 2021 : 13.57 %

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

LOCATION TERRAIN DE LA GARE -réf : 2021-022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de louer le terrain sis à la Gare de LAMARCHE, cadastré section ZR n°54, d'une surface de 79 a 20 ca, au tarif de 100 €/ha par an, sous forme de convention précaire pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 à Monsieur MERLIN Philippe.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

TARIFS EAU 2022 -réf : 2021-023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe à compter du 1er janvier 2022 les tarifs eau et assainissement comme suit :

- **Eau** :

- de 0 à 500 m³ : **2.40 €**

- + de 500 m³ : **2.09 €**

- **Branchement de compteur** : **15 €**

- **Taxe Assainissement** : **0.40 €**

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 1)

SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS -réf : 2021-024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2021 aux associations.

Compte 6574	10 000 €
Comité des Fêtes	1 000 €
U.S.L.	2 000 €
C.G.L.	500 €
ADMR	600 €
A.D.P.3P	600 €
Association Accueil et Loisir (E.S.F)	400 €
La Pétanque Lamarchoise	500 €
Souvenir français	150 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	150 €
Au petit bonheur des résidents (Hôpital)	350 €
La Florissante du haut Mouzon -AAPPMA-	200 €
Batterie fanfare l'Espérance Monthureux/saône	100 €
S/TOTAL	6 550 €
Divers	3 450 €
TOTAL GENERAL	10 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'allouer les subventions aux associations locales pour l'année 2021 selon le tableau ci-dessus :
- **DIT** que les crédits sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif 2021.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 1)

AUTORISATION TERRASSE LA GRENADE LAMARCHOISE -réf : 2021-025

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de la Grenade Lamarchoise souhaitant une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public pour l'installation d'une terrasse.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette demande.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à : 10 :45

En mairie, le 04/05/2021
Le Maire, Daniel VAGNE